

Nous **comptons**, car vous **comptez** !

Recensement de la population | Luxembourg

RP 1^{ER} RÉSULTATS 2021 N°12

LES RÉSIDENTS ACTIFS

Un emploi dynamique et segmenté

Bertrand Verheyden^a, Isabelle Pigeron-Piroth^b, Vincent Dautel^a, Fernand Fehlen^b, Yann Ferro^b, Kerry Schiel^b

a LISER

b Université du Luxembourg

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques


UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

 LISER
LUXEMBOURG INSTITUTE OF
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH

En 2021, le Luxembourg compte près de 280 000 travailleurs résidents, dont 59.2% sont nés à l'étranger. Le principal secteur d'activité est l'administration publique (31.1% de l'emploi des résidents), qui est composée de 70% de salariés natifs, et de 58.5% de femmes. Le luxembourgeois y est la langue la plus utilisée. En termes de professions, les natifs sont-tous secteurs confondus plus nombreux que les travailleurs nés à l'étranger uniquement dans les professions intermédiaires et administratives. Ensuite, les secteurs impliquant divers types de services professionnels (finance, assurance, communication, activités spécialisées et scientifiques et autres services) représentent collectivement 36.3% de l'emploi des résidents. Luxembourg-Ville et son agglomération absorbent 80% de ces postes, où l'anglais prévaut, suivi du français. Sur dix détenteurs de diplômes universitaires employés dans ces services, neuf sont nés à l'étranger. Enfin, les métiers élémentaires, manuels et techniques dans le secteur privé représentent presque un quart de l'emploi des résidents. Ces postes sont occupés à 80% par des travailleurs nés à l'étranger, et le portugais y est surreprésenté. Près de 90% de ces travailleurs sont des hommes, hormis dans les professions élémentaires où les femmes sont majoritaires. Globalement, le français est la langue la plus utilisée au travail (69.2% des travailleurs résidents).

Quels sujets sont abordés dans cette publication?

Après un précédent numéro détaillant la situation économique de la population résidente¹, le cœur de cette publication se concentrera sur les personnes actives au Luxembourg (personnes en emploi et au chômage). En effet, de multiples questions du recensement permettent de décrire l'emploi des résidents sous divers aspects, tels que le statut professionnel, la profession exercée, le secteur d'activité, le niveau d'éducation, ou encore le temps de travail. Ensuite, ces différents aspects de l'emploi (en particulier les secteurs et professions) seront analysés en relation avec le genre, le pays de naissance des travailleurs résidents ainsi que les langues parlées sur le lieu de travail. Une analyse plus fine des trois grands pôles d'emploi du pays permettra également de mettre en lumière des différences significatives sur le plan géographique. Enfin, les personnes en recherche d'emploi, qui font également partie de la population active, feront l'objet de la dernière section.

¹ Voir également "Quelle situation par rapport à l'activité économique?" RP, 1ers Résultats, n°11.

1. Démographie, professions et secteurs des travailleurs résidents

Le recensement offre un panorama riche de l'emploi des résidents

Avant d'entrer dans cette description de l'emploi sur base des données du recensement de la population, il convient de préciser que celui-ci n'inclut naturellement pas les travailleurs frontaliers. Or, les 220 600 emplois qu'ils occupaient au Luxembourg en Novembre 2021 (au moment du recensement) constituent 44% de l'emploi total du pays². Bien que son focus sur les résidents ne donne qu'une vision partielle de l'emploi, le recensement est cependant une des rares sources de données relatives à certains statuts particuliers comme les fonctionnaires internationaux ou les frontaliers sortants (voir encart) et permettant le croisement des professions et/ou des secteurs avec de nombreuses caractéristiques individuelles (éducation, pays d'origine, lieu de résidence et de travail, etc.)

1.1. Âge, genre et éducation des travailleurs résidents

Près d'un travailleur sur deux a moins de 40 ans (46.7%).

Lors du recensement de 2021, 279 437 résidents ont indiqué avoir un emploi au Luxembourg. Nous nous intéresserons en effet aux résidents dont l'activité est exercée sur le territoire luxembourgeois, et non à l'étranger (comme les frontaliers sortants). Cette population de travailleurs est relativement jeune et éduquée. En effet, près de la moitié des résidents en emploi a moins de 40 ans (46.7%), alors que 27.1% a entre 40 et 49 ans. Un peu plus d'un huitième des travailleurs a entre 50 et 54 ans (13.1%), et les 13.2% restants ont plus de 55 ans.

La proportion de femmes parmi les résidents en emploi au Luxembourg est de 46.4%. Cette proportion varie cependant en fonction de l'âge. Ainsi, entre 25 et 49 ans, la proportion de femmes parmi les résidents en emploi est plus proche de la parité (47.8%). Elle est en revanche plus faible parmi les travailleurs de moins de 24 ans (43%) et de plus de 50 ans (44.1%).

En ce qui concerne l'éducation, moins d'un travailleur résident sur cinq (18.3%) n'a pas terminé l'enseignement secondaire, et plus d'un sur trois (36.7%) est diplômé du second cycle secondaire³. Les travailleurs diplômés de l'enseignement post-secondaire non-universitaire représentent 5.8% de la population résidente en emploi, tandis que les diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (licence / bachelor) en représentent 12.5%. Enfin, plus d'un travailleur résident sur quatre détient un diplôme de l'enseignement universitaire de type long (24.2% ont obtenu un master, et 2.4% ont un doctorat).

² Données IGSS/CCSS au 30 novembre 2021, emplois salariés et non-salariés.

³ L'éducation a été mesurée dans le recensement sur base de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), qui structure l'éducation en huit niveaux. <https://ilostat.ilo.org/fr/reSources/concepts-and-definitions/classification-education/>

1.2. Emploi des résidents et secteurs d'activité

Près d'un tiers des résidents travaille dans l'administration publique

Tableau 1 : Répartition de l'ensemble des travailleurs résidents, par profession et par secteur

Tous résidents	Profes- sions intel- lectuelles et scien- tifiques	Profes- sions intermédi- aires	Services directs aux particu- liers	Profes- sions élémen- taires	Profes- sions adminis- tratives	Métiers de l'industrie et de l'arti- sanat	Profes- sions de direction	Conduc- teurs de machines, assem- blage	Agricul- teurs	Profes- sions militaires	Total
Administration publique	11.5%	6.3%	4.4%	3.4%	2.7%	0.9%	0.6%	0.5%	0.5%	0.3%	31.1%
Commerce, transport, restauration	1.9%	1.6%	5.3%	2.0%	2.1%	1.4%	1.6%	2.1%	0.0%	0.0%	18.0%
Activités spécialisées	6.7%	1.5%	0.6%	2.8%	1.0%	0.2%	1.3%	0.1%	0.2%	0.0%	14.4%
Finance et assurance	5.6%	1.3%	0.1%	0.1%	1.6%	0.0%	1.3%	0.0%	0.0%	0.0%	10.1%
Construction	0.8%	0.9%	0.1%	0.9%	0.4%	4.2%	0.4%	0.4%	0.0%	0.0%	8.2%
Autres services	3.4%	0.9%	1.1%	1.4%	0.6%	0.1%	0.3%	0.1%	0.0%	0.0%	8.0%
Industrie manuf. et industrie	0.9%	0.5%	0.2%	0.3%	0.4%	1.0%	0.3%	0.8%	0.0%	0.0%	4.4%
Information et communication	2.2%	0.3%	0.1%	0.2%	0.5%	0.1%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	3.8%
Activité immobilières	0.2%	0.5%	0.0%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	1.0%
Agriculture	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%	0.0%	1.0%
Total	33.3%	13.8%	11.9%	11.3%	9.4%	8.1%	6.4%	4.0%	1.5%	0.4%	276 114

Source : STATEC, RP2021.

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants aux questions sur les professions et les secteurs

La répartition de l'emploi des travailleurs résidents en fonction des secteurs d'activité confirme la spécialisation du pays dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre qualifiée⁴. Les secteurs (parfois aussi appelés branches d'activités) sont regroupés en 10 groupes selon la nomenclature NACE en vigueur en novembre 2021. Le secteur le plus pourvoyeur d'emplois pour les résidents est l'administration publique (85 786 emplois, soit 31.1% de la population active résidente), largement devant le secteur regroupant les activités de commerce, transport et entreposage, hébergement et restauration (18%) (voir tableau 1).

Ensuite, nous ferons régulièrement référence à un agrégat de secteurs liés aux "services professionnels" qui représentent 36.3% de l'emploi des résidents. Nous utiliserons cette appellation par souci de concision et en raison de l'homogénéité des secteurs qui le composent dans l'économie luxembourgeoise, notamment

en termes de répartition des professions, de proportion de travailleurs immigrés, et d'évolution du volume d'emploi au fil du temps. Ce sont également les quatre seuls secteurs dans lesquels plus de la moitié des travailleurs pratiquent l'anglais sur leur lieu de travail. Cet agrégat de services professionnels regroupe les secteurs suivants :

- Activités spécialisées (scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien) : 14.4% de l'emploi des résidents,
- Activités financières et d'assurance : 10.1%,
- Information et communication : 3.8%,
- Autres services : 8%.

Enfin, les secteurs restants sont la construction (8.2%), l'industrie manufacturière (4.4%), les activités immobilières (1%) et l'agriculture (1%).

⁴ Il convient de préciser que tous les actifs n'ont pas indiqué leur secteur d'activité ou leur profession lors du recensement. Le portrait des travailleurs résidents ne porte donc que sur les 97% de l'ensemble d'entre eux, puisque 279 106 ont communiqué leur secteur d'activité, et 286 085 leur profession.

Encart : zoom sur les fonctionnaires internationaux

En comptabilité nationale, et pour les calculs relatifs à la balance des paiements luxembourgeoise, il est courant de considérer les fonctionnaires internationaux travaillant au Luxembourg, comme des frontaliers sortants, car ils ne contribuent pas à l'économie du pays. Le recensement est une occasion de mieux les connaître. Ainsi, 9 572 résidents, soit 3.4% des répondants à la question sur le statut professionnel, ont indiqué avoir un statut de fonctionnaires internationaux et un lieu de travail au Luxembourg pour la quasi-totalité d'entre eux. Parmi eux, plus de la moitié sont des femmes (54.7%) et à peine 4% sont nés au Luxembourg. Leur provenance est majoritairement la France (10.5% des fonctionnaires internationaux sont nés en France), suivie de l'Italie (8.7%), de l'Espagne et de la Belgique (resp. 6.9% et 5.6%). L'attraction de la capitale est manifeste pour ces fonctionnaires internationaux puisque 46.7% d'entre eux y résident.

1.3. Emploi des travailleurs résidents et professions

Un travailleur résident sur trois exerce une profession intellectuelle et scientifique

L'emploi des travailleurs résidents peut également être décrit sous l'angle des professions, chaque profession étant représentée de manière variable entre les différents secteurs. La répartition des travailleurs résidents selon la CIP⁵ révèle une économie luxembourgeoise fortement axée sur les professions intellectuelles et scientifiques, qui représentent la part la plus significative avec 33.3%. Ensuite, on retrouve les professions intermédiaires (scientifique, technique, administratif et soutien ; 13.8%), les personnels de services aux particuliers (11.9%), et les professions élémentaires (11.3%). Suivent les professions administratives (9.4%), les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (8.1%) et les professions de direction (6.4%). Enfin, les professions qui occupent chacune moins de 5% de l'emploi total résident sont les conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage (4%), les agriculteurs (1.5%) et les professions militaires (0.4%).

⁵ La classification des professions CIP (Classification internationale type des professions - ISCO, International Standard Classification of Occupations) a été développée pour rendre les statistiques du marché du travail comparables au niveau international. Elle est la classification standard d'EUROSTAT. <https://ilostat.ilo.org/fr/resources/concepts-and-definitions/classification-occupation/>

Sur le plan démographique, l'âge des travailleurs varie quelque peu selon la profession. La majorité des militaires a moins de 30 ans, et la majorité des travailleurs occupant des professions intellectuelles, intermédiaires, et de services aux particuliers a moins de 35 ans. Toutes les autres professions ont un âge médian compris entre 40 et 44 ans.

En comparaison avec la moyenne de l'Union Européenne, le Luxembourg se caractérise par une économie spécialisée dans les professions hautement qualifiées. Plus spécifiquement, il se distingue par une concentration nettement plus élevée dans les professions intellectuelles et scientifiques (33.3% de l'emploi des résidents, contre 19.5% de l'emploi dans l'UE selon les chiffres officiels d'Eurostat) et dans les professions de direction (6.4% au Luxembourg contre 5.2% en UE). Les professions élémentaires sont également plus représentées au Luxembourg (11.3%) qu'au sein de l'Union Européenne (8.7%).

1.4 Analyse croisée des professions et des secteurs

Une analyse croisée de l'emploi par secteur et par profession révèle que la répartition des professions varie significativement selon les secteurs.

Les agriculteurs forment 69.1% des emplois du secteur agricole, les emplois dans la construction comprennent 51.6% de métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, et les activités immobilières impliquent 43.7% de professions intermédiaires. Enfin, et surtout, les professions intellectuelles et scientifiques dominent dans les services professionnels, représentant en moyenne 49% des emplois occupés par les résidents dans la finance et l'assurance, l'information et la communication, les activités spécialisées, et les autres services. De plus, les professions intellectuelles et scientifiques sont polyvalentes, constituant 37.1% des professions dans l'administration publique et autour de 20% dans l'industrie manufacturière et minière et les activités immobilières.

Enfin, certains croisements de professions et secteurs sont particulièrement prévalents dans l'emploi des résidents. En particulier, 11.5% de l'emploi total des résidents est constitué par des professions intellectuelles dans l'administration publique (voir tableau 1). D'autres combinaisons représentent chacune plus de 5% de cet emploi : les professions intellectuelles dans les activités spécialisées, le secteur financier et de l'assurance, ainsi que les professions intermédiaires dans l'administration publique, et le personnel des services aux particuliers dans le secteur du commerce et de la restauration.

2. Géographie des professions et des secteurs

Avant de décrire la répartition de l'emploi des résidents selon les pôles d'emploi et communes de travail, il convient de mentionner que, par rapport à la section précédente, 91 668 individus ne peuvent être pris en compte dans cette section. Il s'agit des 82 974 personnes qui n'ont pas communiqué leur commune de travail, ainsi que des 8 694 personnes qui ont déclaré avoir une commune de travail variable au Luxembourg (commerciaux, forains, etc.). De fait, et comme il a été précisé en début de publication, les personnes dont l'activité se situe en dehors du pays (les frontaliers sortants) ne sont pas non plus prises en compte ici (voir encart).

Encart : frontaliers sortants : un lieu de travail en dehors du Luxembourg

Les "frontaliers sortants" sont des travailleurs qui résident au Luxembourg, mais ont un emploi de l'autre côté de la frontière. Cette population est très peu connue et n'est approchable que par le recensement de la population, qui en a relevé 4 447 en 2021, soit 1.6% des résidents ayant un emploi. Parmi eux, 47% sont des femmes. Dans la majeure partie des cas, l'activité qui est exercée de l'autre côté de la frontière est une activité salariée, pour les hommes comme pour les femmes (63% des hommes et 60.9% des femmes). Le deuxième statut le plus représenté chez ces frontaliers sortants est celui de fonctionnaire/employé public dans un autre pays (pour 15.5% d'entre eux), il est néanmoins sous-représenté par rapport à l'ensemble des résidents ayant un emploi (21.6%). Les activités indépendantes ou d'exploitants agricoles, et les contrats d'apprentissage sont également sur-représentés chez ces frontaliers sortants. En termes de professions, dans la grande majorité des cas (59.2%), ces travailleurs sortants exercent une activité intellectuelle et scientifique, et ce de manière encore plus manifeste qu'au niveau de l'ensemble des résidents. Précisons encore que dans près des trois-quarts des cas, ces frontaliers sortants ont un niveau d'étude élevé (Licence, Master ou Doctorat). En plus de ces quelques éléments descriptifs, il serait intéressant de connaître les motivations de ces actifs plutôt atypiques et "à contre-courant" des flux transfrontaliers traditionnels se dirigeant vers le Luxembourg.

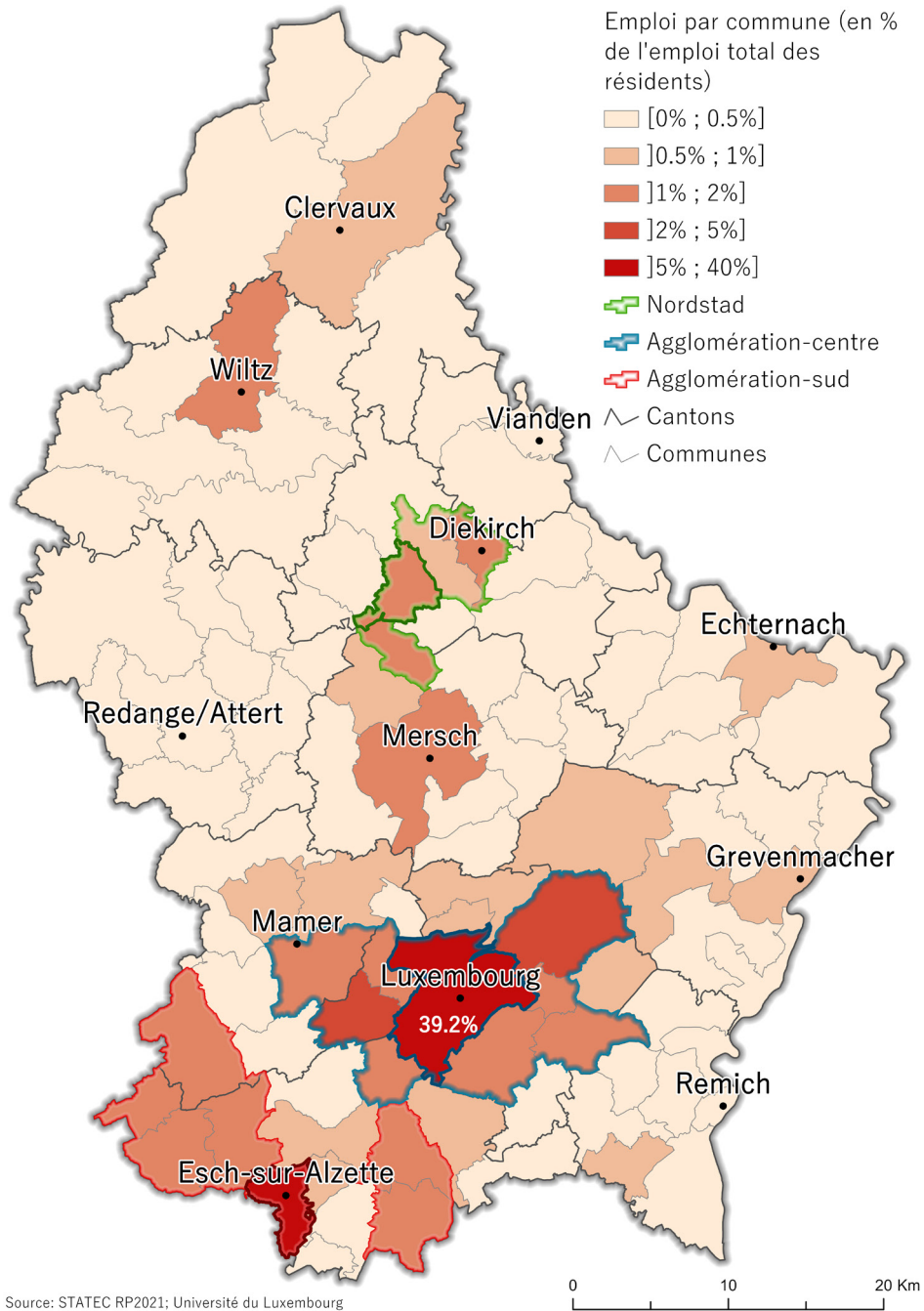
2.1. Répartition géographique de l'emploi des résidents

Le Cahier n°10 du Recensement de la Population⁶ avait déjà révélé que près des trois quarts des emplois occupés par les résidents (74.2%) se situent dans trois pôles d'emploi⁷. Le premier pôle, qui absorbe à lui seul plus de la moitié de l'emploi des résidents (53.5%) est l'Agglomération-centre (en bleu sur la carte 1 ci-dessous). Le second pôle (15.2%) est l'Agglomération-sud, en rouge. Le troisième pôle, qui comprend 5.5% de l'emploi total, est la Nordstad (en vert). La carte ci-dessous illustre cette répartition en incluant également les pôles d'emploi de Mersch et Wiltz. Sur cette carte, les communes les plus claires (essentiellement au nord, à l'est et à l'ouest du pays) représentent chacune au moins 0.5% de l'emploi total, alors que toutes les communes plus foncées représentent à elles seules 87.4% de l'emploi total des résidents.

6 Voir "Une polarisation croissante des déplacements domicile-travail au Luxembourg", 2024, Premiers Résultats, n°10.

7 L'Agglomération-centre inclut 9 communes: Luxembourg (39.3% à elle seule de l'emploi total des résidents), Bertrange, Niederanven, Mamer, Strassen, Leudelange, Hesperange, Contern et Sandweiler. L'Agglomération-sud comprend les communes d'Esch-sur-Alzette (5.6% de l'emploi des résidents), Dudelange, Differdange, Sanem, Pétange, Bettembourg et Käerjeng. La Nordstad comprend Ettelbruck, Diekirch, Colmar-Berg et Erpeldange-sur-Sûre.

Carte 1 : Emploi par commune de travail (en % de l'emploi total des résidents)



Source : STATEC RP2021, Université du Luxembourg.

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants.

Note de lecture : 39.2% des résidents ayant un emploi travaillent à Luxembourg-Ville.

Le tableau 2 décrit la composition de l'emploi des résidents (en termes de secteur, profession et éducation) au sein des trois principaux pôles d'emploi ainsi que des autres communes du pays.

Tableau 2 : Répartition des professions et des secteurs par zones d'emploi

	CENTRE	SUD	NORDSTAD	Autres communes
Emploi (en % de l'emploi total des résidents)	53.5%	15.2%	5.5%	25.8%
Répartition de l'emploi par profession				
Professions intellectuelles et scientifiques	45.0%	28.3%	26.4%	22.7%
Professions intermédiaires	12.8%	15.3%	16.0%	15.5%
Services aux particuliers, vendeurs	9.1%	14.1%	13.8%	15.3%
Professions élémentaires	7.3%	12.0%	10.3%	12.2%
Employés de type administratif	11.0%	8.6%	7.7%	7.4%
Métiers qualifiés de l'industrie et artisanat	4.3%	10.4%	9.0%	12.3%
Directeurs, cadres de direction, gérants	7.7%	4.5%	2.9%	4.8%
Conducteurs de machines, assemblage	2.2%	5.4%	8.2%	5.6%
Agriculteurs	0.5%	1.3%	1.5%	4.1%
Professions militaires	0.2%	0.1%	4.2%	0.1%
	100%	100%	100%	100%
Répartition de l'emploi par secteur				
Administration publique	28.6%	45.3%	51.3%	37.2%
Commerce, transport, hébergement restauration	14.1%	19.7%	14.9%	21.1%
Act. spécialisées (scientif. techn. admin. soutien)	16.9%	8.5%	8.6%	7.5%
Activités financières et d'assurance	17.0%	2.3%	1.5%	2.6%
Construction	3.4%	9.3%	5.4%	11.9%
Autres services	12.2%	4.2%	2.7%	4.8%
Industrie manufacturière, minière	1.8%	6.4%	13.1%	7.3%
Information et communication	5.0%	2.9%	1.0%	2.7%
Activités immobilières	0.9%	1.1%	0.7%	1.2%
Agriculture, sylviculture, pêche	0.1%	0.3%	0.8%	3.7%
	100%	100%	100%	100%
Education				
Travailleurs diplômés de l'université (en % de l'emploi de la zone)	52.1%	29.8%	24.8%	24.6%

Source : STATEC, RP2021.

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les individus ayant déclaré leur profession, secteur d'activité et commune de travail.

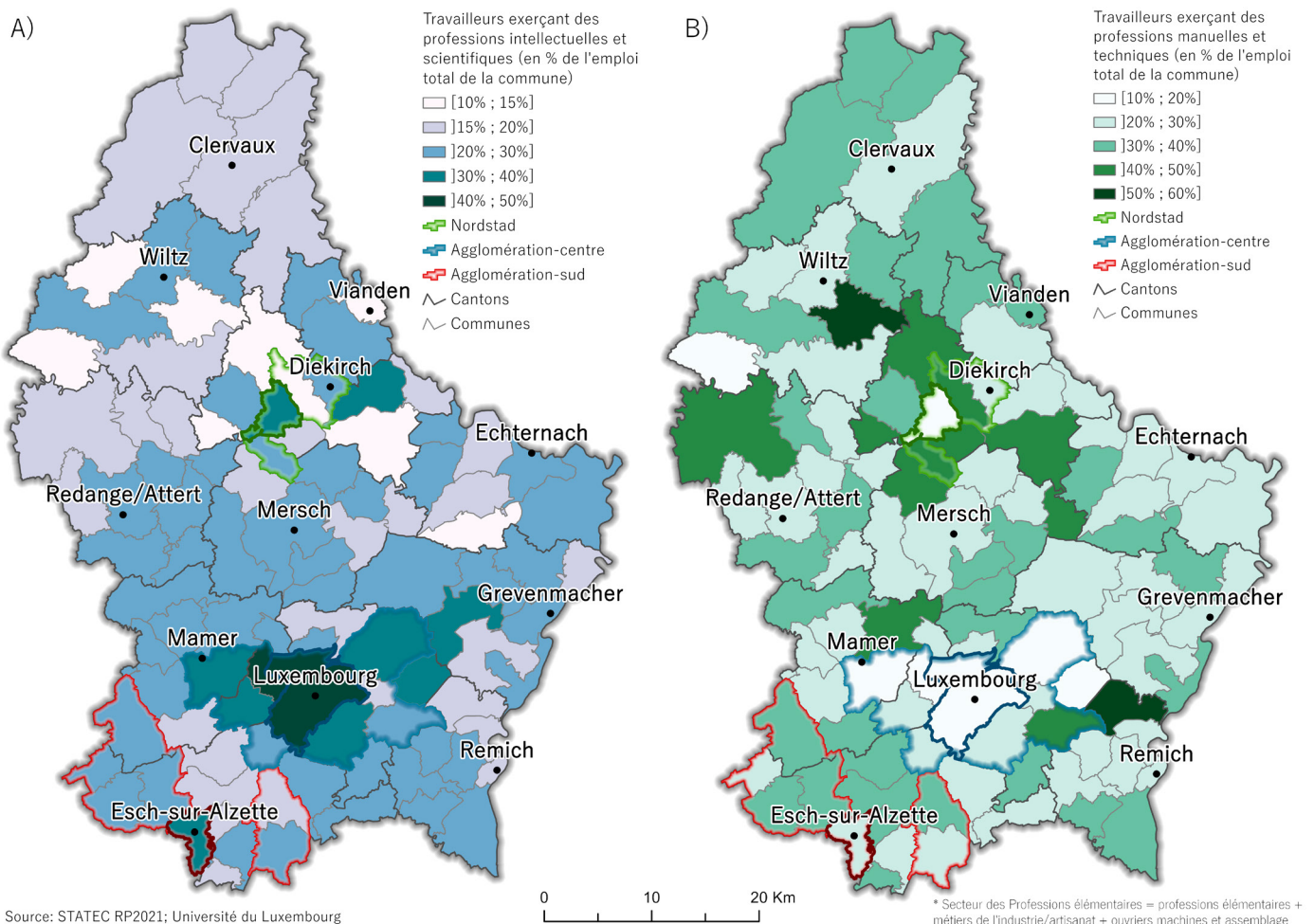
2.2. Géographie des professions des travailleurs résidents

Tout d'abord, l'Agglomération-centre est de loin le pôle le plus intensif en travail hautement qualifié. Son emploi est en effet composé à 45% de professions intellectuelles (voir carte 2.A), à 7.7% de professions de direction, ainsi qu'à 11% de professions administratives, ces trois types de professions étant largement plus présentes que dans tout le reste du pays (voir tableau 2). L'Agglomération-sud, la Nordstad et les communes

n'appartenant à aucun des trois grands pôles sont quant à elles assez similaires en termes de répartition des professions. Elles emploient en effet des proportions supérieures à la moyenne nationale de professions intermédiaires, de services aux particuliers, ainsi que de professions manuelles et techniques⁸ (voir carte 2.B).

Hormis l'Agglomération-centre, le reste du pays a donc une répartition des professions assez proche de celle de l'UE en moyenne, si ce n'est que ses proportions de professions intellectuelles et de professions élémentaires demeurent toutes deux supérieures à celles de l'UE. Il est cependant intéressant de constater que certaines communes n'appartenant pas aux trois pôles d'emploi abritent de fortes proportions de professions manuelles et techniques (voir carte 2.B).

Cartes 2 : Travailleurs exerçant (A) des professions intellectuelles et scientifiques et (B) des professions manuelles et techniques (en % de l'emploi total de la commune)



8 Les professions manuelles et techniques englobent les métiers qualifiés de l'industrie et artisanat, les conducteurs de machines et ouvriers d'assemblage et les professions élémentaires, voir carte 2.B

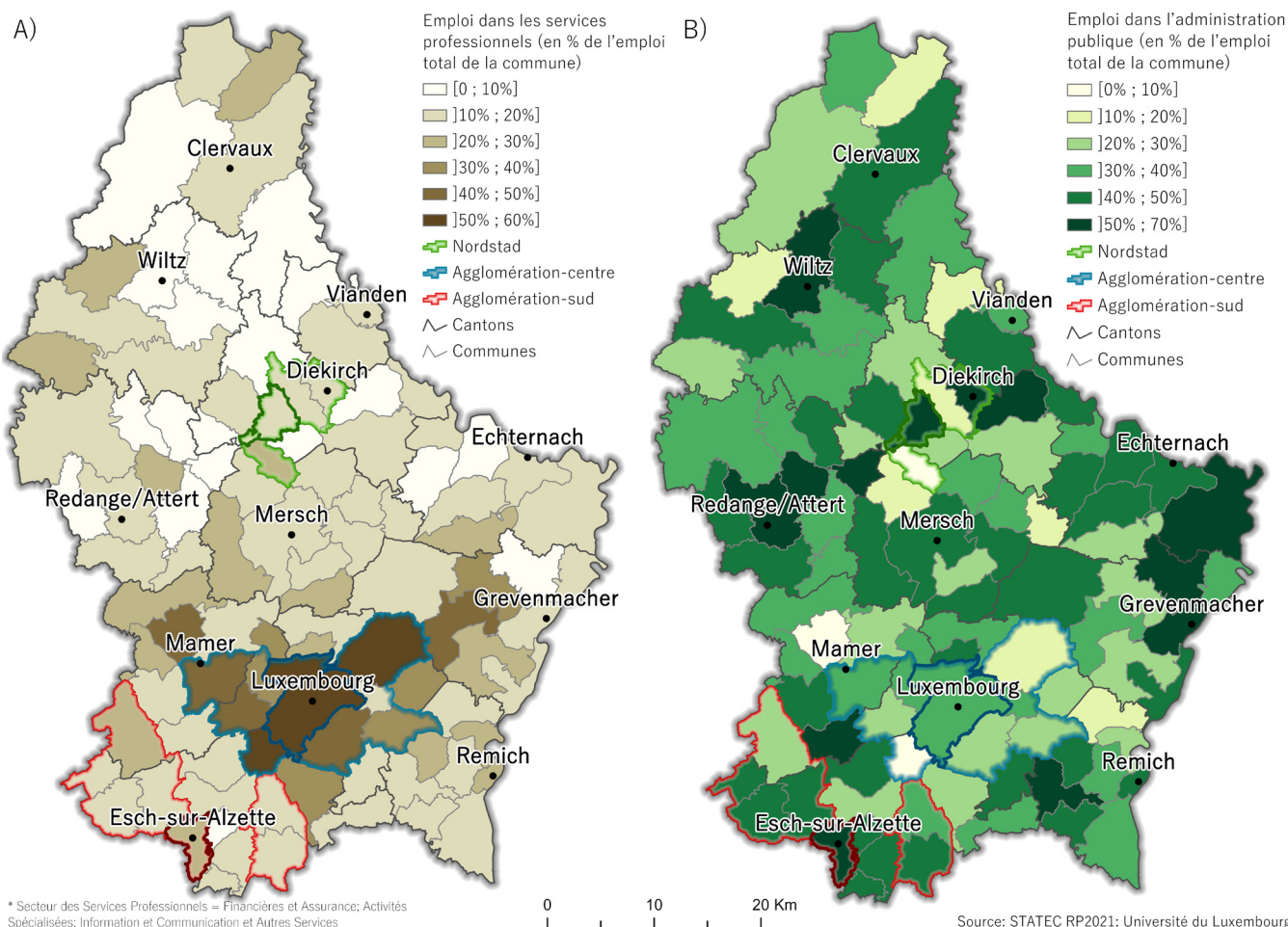
2.3. Géographie des secteurs des travailleurs résidents

L'analyse géographique des secteurs d'activité révèle que l'emploi des résidents dans l'Agglomération-centre se concentre sur les services professionnels (51% de l'emploi de ce pôle, voir carte 3.A et tableau 2). Ils se décomposent entre la finance et l'assurance (17%), les activités spécialisées (16.9%), l'information et communication (5%), ainsi que les autres services (12.2%)⁹. Le reste de l'emploi de l'Agglomération-centre est principalement occupé par l'administration publique (28.3%) et le commerce, transport et restauration (14%).

Quant aux deux autres pôles et le reste du pays, des nuances intéressantes apparaissent. Tout d'abord, comme l'illustre la carte 3.B, l'emploi dans les deux autres grands pôles du pays est constitué pratiquement pour moitié par l'administration publique (51.3% pour le nord, 45.3% pour le sud), alors que cette proportion est plus faible dans le reste du pays (37.2%).

La Nordstad est également plus impliquée dans l'industrie (13% de son emploi). Par contre, tous les autres secteurs y sont moins présents que dans les autres parties du pays. L'Agglomération-sud et le reste du pays sont quant à eux plus intensifs dans les secteurs du commerce, transport et restauration, de la construction, et de l'industrie. Enfin, c'est parmi les communes en dehors des 3 pôles d'emploi que l'agriculture est la plus présente (3.8% de l'emploi en dehors des 3 pôles).

Cartes 3 : Travailleurs occupés (A) dans les services professionnels et (B) dans l'administration publique (en % de l'emploi total de la commune)



Source : STATEC RP2021, Université du Luxembourg.

Note 1 : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants aux questions sur les professions et secteurs.

Note 2 : Les services professionnels comprennent les secteurs de la finance et de l'assurance, des activités spécialisées, de l'information et de la communication, et des autres services.

⁹ L'appellation "services professionnels" qui englobe ces 4 secteurs a été explicitée dans la Section 1.2.

3. Emploi et origines

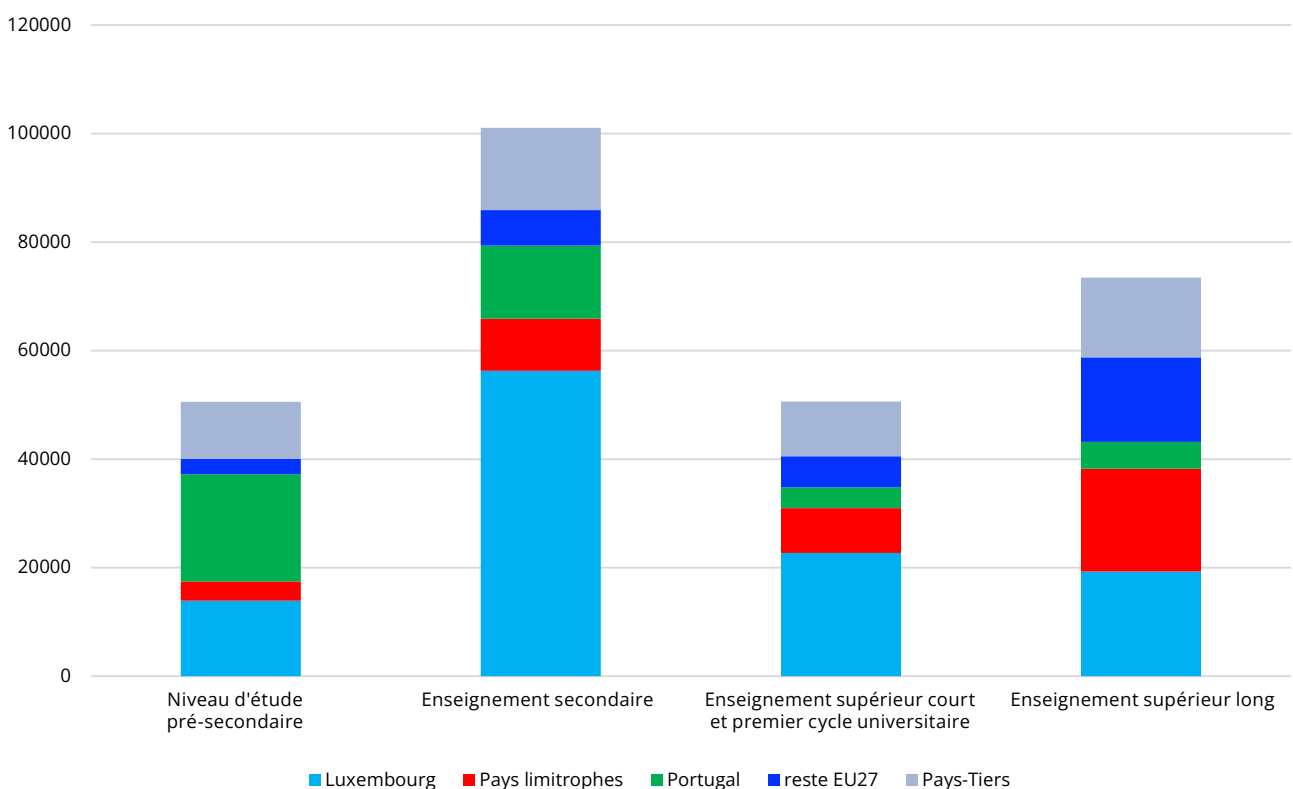
Après avoir décrit l'emploi des résidents dans sa globalité puis de manière plus détaillée sur le plan géographique, abordons à présent cet emploi sous l'angle du pays de naissance des travailleurs. Les personnes nées à l'étranger et travaillant au Luxembourg en 2021 représentent en effet 59.2% de l'ensemble des résidents en emploi¹⁰.

3.1 Éducation et origines

Avant d'entrer dans le détail des secteurs et des professions, commençons par décrire le rôle que joue l'immigration dans la force de travail en termes de niveaux d'éducation.

En plus de décrire la distribution des niveaux d'éducation de la population résidente en emploi, le graphique 1 décompose cette distribution par pays de naissance. Cette décomposition souligne le rôle primordial joué par l'immigration, fournissant une main-d'œuvre aux profils variés, à la fois hautement éduqués et moins diplômés¹¹.

Graphique 1 : Distribution de la population résidente en emploi par niveau d'éducation et par pays de naissance



Source : STATEC, RP2021

¹⁰ Pour plus de détails sur l'arrière-plan migratoire de la population au sens large, et sur la répartition géographique de la population, voir les publications RP 1ers résultats n°6 et 9.

¹¹ Une prochaine publication étudiera en détail le niveau d'éducation de la population résidente et en particulier des immigrés.

Les travailleurs natifs (en bleu) ont en effet une distribution sensiblement différente des non-natifs, nettement plus portée sur les niveaux d'éducation intermédiaires. En effet, les travailleurs nés au Luxembourg constituent un peu plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs diplômés du secondaire (55.7%) et un peu moins de la moitié des travailleurs diplômés du supérieur de type court ou premier cycle universitaire (44.8%). Par contre, ils ne représentent qu'un quart des diplômés de l'enseignement universitaire de type long (26.3%) et un quart des travailleurs n'ayant pas terminé le secondaire (27.5%). Ainsi, presque deux tiers des travailleurs nés au Luxembourg n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur (62.6%), alors que deux tiers des travailleurs nés à l'étranger en ont un (66.1%). Par conséquent, parmi les travailleurs résidents détenant un diplôme post-secondaire, seulement un sur trois est né au Luxembourg (33.8%), presque un sur deux est issu d'un autre pays membre de l'UE (46.2%), et les 19.9% restants sont issus de pays tiers.

Si l'on analyse plus en détail les niveaux d'éducation supérieure en distinguant les diplômes de type court (non-universitaire et premier cycle universitaire) aux diplômes universitaires de type long, la comparaison est à l'avantage des travailleurs nés à l'étranger. En effet, moins de la moitié des travailleurs natifs ayant une éducation supérieure ont un diplôme universitaire de type long (46%), alors que deux tiers des non-natifs diplômés du supérieur en ont un (66%). Dans la mesure où, comme nous l'avons vu précédemment, l'emploi des résidents est fortement basé sur les professions intellectuelles et scientifiques, ce constat met en évidence la forte dépendance du pays envers les travailleurs étrangers qualifiés.

Au-delà de la comparaison des niveaux d'éducation entre natifs et non-natifs, on observe un certain clivage dans les niveaux d'éducation des travailleurs nés à l'étranger. D'une part, près de la moitié des travailleurs nés au Portugal ne disposent pas d'un diplôme du secondaire (47.6%). D'autre part, presque la moitié des travailleurs résidents nés en Belgique, en France et en Allemagne possèdent un diplôme universitaire de type long (47.6%). Cette proportion est encore plus élevée parmi les travailleurs venant du reste de l'UE (50.7%). Bien que ce phénomène soit un peu moins marqué pour les travailleurs issus de pays tiers (hors UE), 29.1% de ces derniers détiennent également un diplôme universitaire de type long.

Afin de détailler davantage l'origine du capital humain des travailleurs résidents, nous examinons ici les pays dans lesquels ils ont terminé leurs études¹². 40% des répondants ont indiqué avoir achevé leurs études au Luxembourg, contre 28% dans les pays limitrophes et 23% dans les autres pays membre de l'Union Européenne¹³. Cette question est intéressante car elle permet de souligner, pour les actifs exerçant un emploi au Luxembourg, la variété de leurs lieux de formations et les orientations sectorielles de ces formations. Bien entendu, le pays d'étude est aussi lié au pays de naissance et à l'âge au moment de l'arrivée au Luxembourg. Nous n'avons cependant pas poussé l'analyse jusqu'à ce niveau de détail.

Si l'on se concentre sur les individus qui ont finalisé leur formation au Luxembourg, il apparaît que ceux-ci sont principalement actifs dans l'administration publique (48.1% d'entre eux) et le secteur du commerce, des transports et de la restauration (18.4%) (voir tableau 3). Ceux ayant achevé leur formation au Portugal sont aussi plutôt actifs dans ce dernier secteur (21.8% dans le commerce, transports, restauration), de même que dans la construction (28%). Il est par ailleurs intéressant de constater que 37.8% des personnes ayant finalisé leurs études dans les pays limitrophes ont un emploi dans l'administration publique. Ils sont également surreprésentés dans la finance et l'assurance. Soulignons ici que ces secteurs emploient des individus souvent diplômés du supérieur et que l'université du Luxembourg n'a que 20 ans. Il serait dès lors pertinent de compléter ces résultats en se focalisant sur les individus qui ont commencé leur carrière professionnelle une fois l'université du Luxembourg créée.

Si l'on élargit notre analyse aux individus ayant finalisé leurs études dans des zones extra-Européennes, avec l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Asie ou le groupement Amérique du Nord - Océanie et Angleterre, on voit se dégager également les secteurs clés de l'économie avec notamment une surreprésentation dans les activités spécialisées, en lien avec la part importante de l'immigration qualifiée. Un examen par profession confirme que les pays limitrophes, sinon européens, sont souvent le lieu d'achèvement des études pour les salariés œuvrant dans des métiers clés, comme les professions intellectuelles et scientifiques (57% des fins d'étude dans les pays limitrophes, qui comptent pour 28% des fins d'études).

12 En effet, les personnes de 15 ans et plus étaient invitées, lors du recensement, à préciser le cycle d'études le plus élevé terminé avec succès et le pays d'achèvement de ces études.

13 Le taux de réponse à cette variable est de 71.4%.

Tableau 3 : Secteur d'activité selon le pays d'achèvement des études

	Agriculture	Industrie manufacturière	Construction	Commerce, transport, restauration	Information et communication	Finance et Assurance	Activités immobilières	Activités spécialisées	Administration publique	Autres services	Tous secteurs
Luxembourg	1.9	5.2	4.8	18.4	3.3	7.1	1.0	6.4	48.1	3.8	100
Portugal	0.5	6.6	28.0	21.8	1.1	1.9	0.9	14.7	12.6	11.7	100
Pays limitrophes	0.6	3.2	2.3	10.6	4.6	14.4	1.3	16.7	37.8	8.4	100
EU15	0.4	4.6	15.7	16.9	3.2	10.8	0.7	17.4	14.1	16.2	100
EU28	1.8	3.5	3.6	13.7	5.9	12.1	0.4	13.3	8.3	37.5	100
Autres Européens	0.3	5.2	10.5	20.0	4.0	8.1	1.2	20.6	20.7	9.5	100
Afrique	0.1	5.7	12.4	25.2	5.2	5.9	0.6	23.3	16.7	4.8	100
Amérique du Sud et Centrale	0.3	4.4	5.7	23.2	6.8	12.3	1.2	21.9	12.8	11.4	100
Asie	0.3	3.2	1.8	18.4	12.0	15.8	0.4	31.3	10.7	6.1	100
Amérique du Nord, Océanie, R.U.	0.1	1.9	0.5	5.2	7.3	23.9	0.7	20.5	22.7	17.1	100

Source : STATEC, RP2021

Note : les effectifs ne prennent en compte que les personnes ayant répondu aux questions sur le secteur et le pays d'achèvement des études.

3.2 Professions et origines

Près de six travailleurs résidents sur dix sont nés à l'étranger (59.2%). Comment cette répartition moyenne varie-t-elle selon les catégories de professions ?

Tout d'abord, dans les professions intellectuelles (un tiers de l'emploi des résidents), la proportion de personnes nées à l'étranger est très similaire (60.8%) (voir tableau 4).

En revanche, les travailleurs immigrés sont plus représentés dans les professions de direction (75.4%), mais aussi dans les professions élémentaires (76%), les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (66.3%), et les conducteurs de machines et ouvriers d'assemblage (64.2%). Ensuite, les travailleurs nés à l'étranger représentent environ la moitié des travailleurs occupés dans les services directs aux particuliers (53.7%) et les professions administratives (47.5%). Enfin, les travailleurs nés à l'étranger représentent une minorité des résidents travaillant dans les professions intermédiaires (45.1%), les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture (34.6%), et les professions militaires (18.6%).

Tableau 4 : Parts des emplois occupés par des travailleurs nés à l'étranger, selon le secteur et la profession

	Profes- sions intel- lectuelles et scien- tifiques	Profes- sions in- termé- diaires	Services directs aux par- ticuliers	Profes- sions élémen- taires	Profes- sions adminis- tratives	Métiers de l'in- dustrie et de l'ar- tisanat	Profes- sions de direction	Conduc- teurs de machines, assem- blage	Agricul- teurs	Profes- sions mili- taires	Tous secteurs
Administra- tion publique	28.4%	26.4%	29.2%	49.2%	21.3%	21.9%	36.1%	31.1%	31.1%	12.8%	29.6%
Commerce, transport, restauration	63.0%	56.8%	67.9%	81.9%	49.3%	55.9%	74.2%	63.0%	60.2%	50.0%	64.8%
Activités spécialisées	78.6%	66.7%	75.8%	92.9%	69.3%	61.6%	86.0%	73.4%	79.3%	50.0%	79.7%
Finance et assurance	80.5%	62.5%	72.1%	82.5%	61.0%	83.6%	86.4%	81.0%	0.0%	NA	75.7%
Construction	79.0%	69.4%	58.4%	93.5%	65.0%	83.7%	75.5%	91.8%	72.2%	100.0%	81.7%
Autres services	87.0%	62.4%	67.4%	91.8%	77.9%	68.7%	74.9%	77.8%	62.8%	100.0%	80.6%
Industrie manuf. et industrie	60.6%	45.8%	57.2%	69.3%	50.1%	54.8%	66.1%	68.7%	50.0%	83.3%	59.1%
Information et communi- cation	76.8%	55.9%	62.4%	64.6%	39.9%	31.6%	80.1%	50.0%	10.0%	20.0%	67.8%
Activité immobilières	64.4%	54.6%	58.2%	79.7%	54.4%	60.0%	59.3%	80.0%	50.0%	NA	59.7%
Agriculture	29.8%	26.0%	31.8%	48.3%	37.5%	31.9%	26.9%	38.1%	20.3%	100.0%	25.9%
Tous métiers	60.8%	45.1%	53.7%	76.0%	47.5%	66.3%	75.4%	64.2%	34.6%	18.6%	59.2%

Source : STATEC RP2021

Note de lecture du tableau : Parmi les résidents exerçant une profession intellectuelle ou scientifique (1ère colonne) dans l'administration publique (1ère ligne), 28.4% d'entre eux sont nés à l'étranger (et 72.6% sont nés au Luxembourg).

3.3. Secteurs d'activité et origines

La différence entre natifs et non-natifs selon le secteur d'activité est encore plus marquée que la distinction par profession. Tout d'abord, et sans grande surprise, les non-natifs sont nettement moins représentés dans l'administration publique (29.6% des travailleurs résidents occupés dans ce secteur). En fait, plus d'un travailleur natif sur deux est employé dans l'administration publique (53.6%), alors que seulement 15.2% des travailleurs nés à l'étranger exercent dans ce secteur. L'agriculture est le second secteur dans lequel les travailleurs nés à l'étranger sont minoritaires (25.9%).

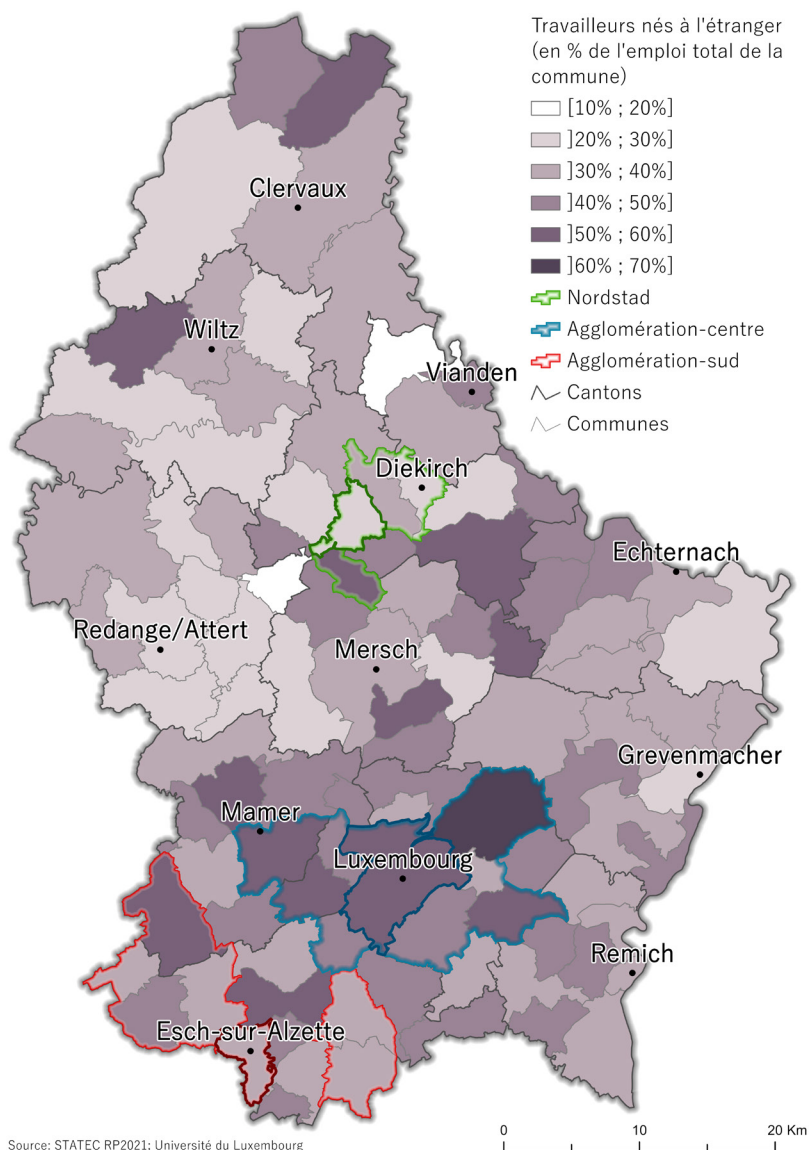
Inversement, les travailleurs nés à l'étranger sont largement dominants dans les services professionnels : leur proportion avoisine les 80% dans les secteurs des activités spécialisées, de la finance et l'assurance, et les autres services. Le secteur de la construction dépend essentiellement de travailleurs provenant de l'étranger (81.7% de l'emploi résident de ce secteur).

3.4. Répartition géographique des travailleurs nés à l'étranger

Dans cette sous-section, nous décrivons la répartition des travailleurs immigrés selon la localisation des emplois. Tout d'abord, les communes de l'Agglomération-centre, où l'emploi est le plus important, ont globalement tendance à être également les communes ayant les plus fortes proportions de travailleurs nés à l'étranger (voir carte 4). Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que ces communes sont également celles qui concentrent le plus de professions intellectuelles et scientifiques et d'emplois dans les services professionnels. Ensuite, d'autres communes à emploi élevé ont au contraire de plus faibles proportions d'immigrés que la moyenne nationale. Il s'agit notamment d'Esch-sur-Alzette et de la plupart des communes de l'Agglomération-sud, ainsi que de nombreuses communes de la Nordstad ; l'administration publique y étant le principal

pourvoyeur d'emplois. Enfin, quelques communes proches des frontières avec la Belgique et l'Allemagne, où l'emploi est comparativement faible, ont des proportions de travailleurs nés à l'étranger plus élevées que la moyenne. Ce constat confirme donc que les trois grands pôles d'emploi, ainsi que le reste du pays, ont des caractéristiques très différentes à la fois en termes de secteurs, de professions et de proportions de travailleurs immigrés.

Carte 4 : Travailleurs nés à l'étranger (en % des travailleurs par commune)



Source : STATEC, RP2021.

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants aux questions sur les professions et secteurs.

3.5 Niveau d'éducation des actifs immigrés selon l'année d'arrivée

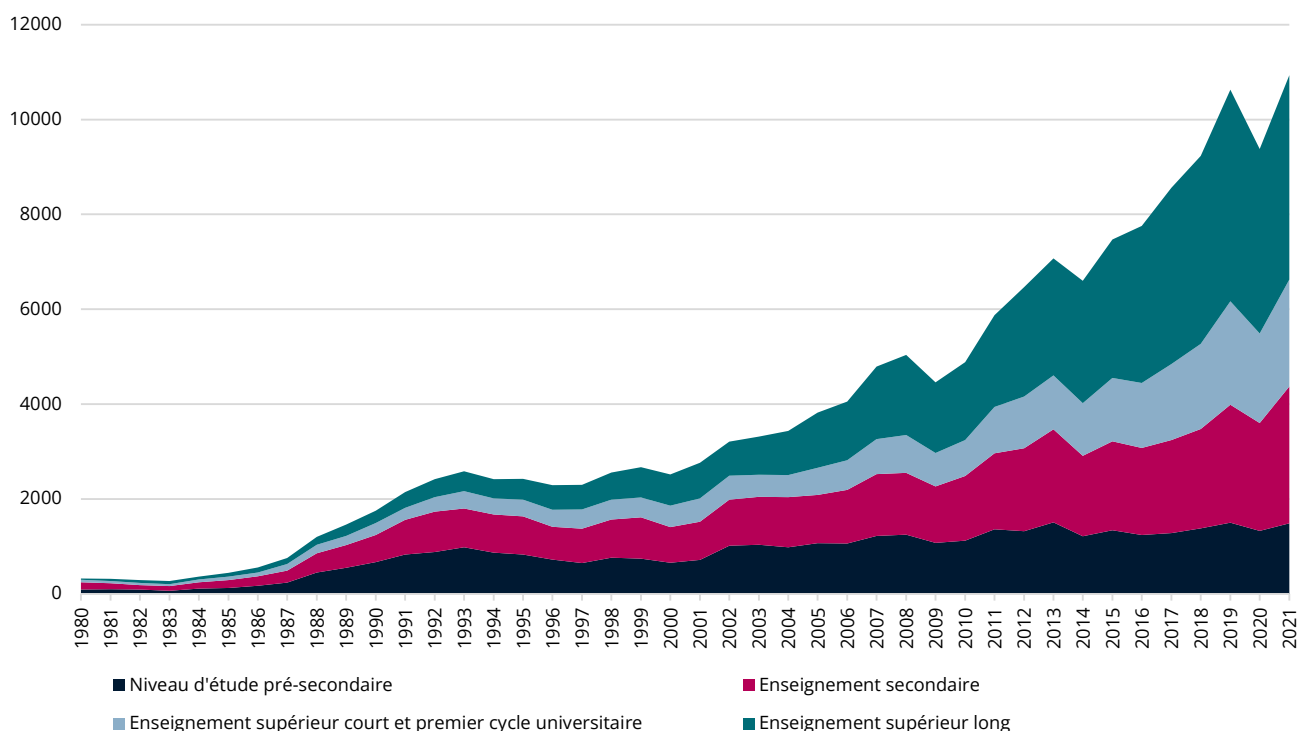
Après avoir décrit de manière globale la population de travailleurs étrangers en emploi au Luxembourg en 2021, nous les distinguons ici selon leur année d'arrivée. Il convient cependant de noter que la taille des cohortes d'arrivée -et des plus anciennes en particulier- est sans le moindre doute sous-estimée étant donné la nature des données de recensement utilisées ici. En effet, ces données ne prennent pas en compte les immigrés qui, pour diverses raisons, ont quitté le marché du travail luxembourgeois avant 2021 ou qui ne sont plus en activité. Malgré tout, cette sous-section permet de suggérer certaines tendances intéressantes.

Le nombre de travailleurs arrivés au Luxembourg -et qui sont encore en emploi en 2021- est sous la barre des 1 000 personnes par an pour les cohortes arrivées

entre 1980 et 1987. À partir de l'année 2002 (lors de laquelle 3 000 individus qui travaillent encore en 2021 sont arrivés), la taille des cohortes connaît une forte augmentation, en moyenne de 9% par an jusqu'en 2021. Dès lors, la cohorte de 2008 dépasse les 5 000 individus, et la cohorte de 2019 en compte plus de 10 000. Seules deux exceptions notables ont perturbé cette croissance : la crise financière de 2009 et la pandémie de COVID-19 en 2020, qui ont engendré une diminution des tailles de chacune de ces deux cohortes d'un peu plus de 10% par rapport à l'année précédente. Enfin, la cohorte de travailleurs étrangers arrivés en 2021 s'élève à 10 933 individus.

Parmi les personnes arrivées dans les années 80 encore en emploi au Luxembourg en 2021, plus de 30% disposent au mieux d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. Cette proportion culmine à près de 40% pour la cohorte de 1991, puis décroît de manière régulière pour ne plus représenter en 13.6% des travailleurs arrivés au Luxembourg en 2021. Inversement, la proportion de travailleurs disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur augmente au fil des années d'arrivée pour atteindre 60% depuis 2019.

Graphique 2 : Nombre de travailleurs nés à l'étranger et encore en emploi au Luxembourg en 2021, par année d'arrivée et par niveau d'éducation



Source : STATEC RP2021

Note : le graphique ne porte que sur les répondants aux questions sur l'éducation, l'année d'arrivée au Luxembourg et l'activité économique, et toujours en activité en 2021.

4. Emploi et genre

Les hommes et femmes n'exercent souvent pas dans les mêmes secteurs ni les mêmes professions, et ne disposent pas nécessairement des mêmes niveaux d'éducation. Avec la forte hausse du niveau d'éducation des femmes et leur accès à des emplois qui leur étaient fermés par le passé, on s'attend cependant à ce que ces différentiels hommes-femmes se réduisent dans le temps. On présentera ici les répartitions hommes-femmes par secteur, profession et niveau d'éducation, ainsi que le temps de travail des hommes et des femmes.

Tableau 5 : Parts de l'emploi féminin et masculin par secteur (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Agriculture, Sylviculture, Pêche	30.8	69.2	100
Industrie manufacturière, Industrie minière	23.7	76.3	100
Construction	10.1	89.9	100
Commerce, Transport et entreposage, Hébergement restauration	39.5	60.5	100
Information et communication	29.8	70.2	100
Act. Financières et assurance	45.3	54.7	100
Act immobilières	47.9	52.1	100
Act spécialisées, scientifiques et techniques, Act de service administratif et de soutien	51.9	48.1	100
Administration publique	58.5	41.5	100
Autres services	65.9	34.1	100

Source : STATEC, RP2021

Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur les secteurs.

Les résultats indiquent comme attendu une inégale présence des hommes et des femmes par secteur (tableau 5). Seuls trois secteurs affichent un certain équilibre par genre. Il s'agit des activités financières et d'assurance, des activités immobilières et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de service administratif et de soutien. Les secteurs à prédominance masculine sont les cinq suivants : l'agriculture, l'industrie manufacturière, la construction, commerce, transport et entreposage, l'hébergement restauration, et enfin l'information et communication. Les femmes sont plus présentes dans seulement deux secteurs : l'administration publique et les autres services.

Différents facteurs sont à même d'expliquer ces différentiels. Nous pouvons les rassembler en différents

groupes. Un premier groupe de facteurs tient aux stéréotypes de genre, avec par exemple des secteurs traditionnellement vus et considérés comme destinés à l'un ou l'autre des genres. Un deuxième groupe tient à des barrières plus effectives s'appliquant à la formation, au recrutement, ou à l'exercice de l'activité professionnelle. Un troisième groupe de facteurs est lié à l'attractivité des emplois d'un secteur donné avec par exemple la rémunération. Des données plus détaillées et nombreuses sont néanmoins nécessaires pour investiguer les mécanismes sous-jacents menant à ces écarts.

Tableau 6 : Parts de l'emploi féminin et masculin par profession (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Directeurs, cadres de direction, gérants	36.3	63.7	100
Professions intellectuelles et scientifiques	47.6	52.4	100
Professions intermédiaires	56.4	43.6	100
Employés de type administratif	49.0	51.0	100
Personnel des services directs aux particuliers, Commerçants, vendeurs	57.1	42.9	100
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, sylviculture	27.2	72.8	100
Métiers qualifiés et l'industrie et de l'artisanat	10.4	89.6	100
Conducteurs de machines, ouvriers de l'assemblage	13.8	86.2	100
Professions élémentaires	63.8	36.2	100
Professions militaires	21.0	79.0	100

Source : STATEC, RP2021

Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur les professions.

L'examen des professions montre que les écarts sont un peu moins marqués que par secteur (voir tableau 6). Les professions les plus féminisées sont les professions intermédiaires, les personnels des services directs aux particuliers, commerçants, vendeurs et enfin les professions élémentaires. À l'opposé, les métiers les plus masculinisés sont des cols bleus (les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, les conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage) sinon ceux du secteur primaire (agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, sylviculture), des armées (professions militaires) ou ceux des directeurs et cadres dirigeants. Les hommes sont aussi plus présents dans les professions intellectuelles et scientifiques, mais l'écart est moindre.

Cependant, les femmes sont aussi surreprésentées dans les professions élémentaires. Il resterait dès lors à examiner la nature de ces professions élémentaires occupées par des femmes, qui sont souvent d'origine portugaise ou africaine. Ceci dit, il apparaît de manière évidente que les femmes et les hommes actifs sont des groupes hétérogènes, avec à la fois des emplois peu qualifiés ou au contraire qualifiés, voire très qualifiés.

Tableau 7 : Distribution du niveau d'éducation pour les femmes et pour les hommes (en %)

	Femmes	Hommes
Inférieur à l'enseignement primaire	1.1	1.2
Enseignement primaire	6.5	7.2
1er cycle secondaire	7.9	10.2
2e cycle secondaire	36.5	37.5
Post secondaire non supérieur	0.9	2.9
Enseignement supérieur court	4.9	3.4
Licence	15.1	10.4
Master	25.0	24.5
Doctorat	2.1	2.9
Total	100.0	100.0

Source : STATEC, RP2021

Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur l'éducation.

Les différentiels hommes-femmes sont réduits lorsque l'on examine leur répartition par niveau d'éducation (voir tableau 7). On note en particulier peu d'écarts hommes-femmes dans les premiers niveaux d'éducation, correspondant aux plus faibles qualifications. Des écarts sont cependant à noter dans les niveaux les plus élevés. Les femmes sont ainsi moins présentes en doctorat. Par contre, elles sont plus fréquemment diplômées de la licence que les hommes.

Des écarts importants semblent se dégager lorsque l'on examine le temps de travail déclaré des hommes et des femmes. En effet, lors du recensement, les résidents devaient indiquer le temps de travail hebdomadaire habituel de leur emploi principal¹⁴. Si 35.8% des femmes déclarent travailler en deçà des 40 heures légales et donc à temps partiel¹⁵, seuls 7.6% des hommes ont répondu ainsi.

Certaines femmes ont des contrats à temps partiel par choix, par exemple afin d'avoir du temps pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches. À contrario d'autres emplois à temps partiel seraient

non-volontaires, du fait notamment de l'organisation des métiers ou des secteurs.

Le tableau 8 détaille, pour chaque profession, la proportion de femmes occupant des emplois à temps partiel. Nos résultats tendent à indiquer que ce sont dans les métiers à prédominance masculine (surreprésentation des salariés hommes) que la part du temps partiel féminin est la plus réduite : les conducteurs de machines, les militaires, les métiers qualifiés de l'industrie. Le temps partiel féminin semble également moins présent dans les métiers requérant un important investissement en capital humain, tels les directeurs et les professions intellectuelles et scientifiques¹⁶. À l'opposé, le temps partiel féminin est relativement développé dans les secteurs plus féminisés que sont : les professions élémentaires, les professions intermédiaires, les services aux particuliers. En effet, si 15.4% des femmes directrices travaillent moins de 40 heures par semaine, elles sont 39.7% dans ce cas dans les professions intermédiaires et 57.6% dans les professions élémentaires. Différents facteurs pourraient expliquer ces résultats. Il est possible que dans les métiers plus masculins, peu d'opportunités d'emploi à temps partiel existent quel que soit le genre des salariés. À l'opposé, ces contrats seraient souvent proposés dans certains métiers dans lesquels les femmes prédominent. Il se pourrait également que les temps partiels soient moins demandés par les candidats eux-mêmes dans les métiers dans lesquels les temps partiels sont peu fréquents. On pensera ici aux directeurs.

Tableau 8 : Part des femmes à temps partiel selon les principales professions (%)

	% des femmes à temps partiel
Métiers à prédominance masculine	
Métiers de l'industrie et de l'artisanat	27.0
Conducteur de machines, assemblage	29.0
Professions militaires	33.8
Métiers requérant un important investissement en capital humain	
Profession de direction	15.4
Professions intellectuelles et scientifiques	28.6
Métiers à prédominance féminine	
Professions intermédiaires	39.8
Services directs aux particuliers	38.6
Professions élémentaires	57.6

Source : STATEC, RP2021

Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur les professions.

¹⁴ 72 201 individus (dont 29 673 femmes) ayant un emploi n'ont pas indiqué leur temps de travail. Ils ne seront pas pris en compte dans les calculs de cette partie.

¹⁵ Ont été retenus comme travaillant à temps partiel, les individus déclarant 39 heures de travail hebdomadaire, sinon moins, en accord avec les méthodologies d'analyse du STATEC à partir de l'enquête sur la structure des salaires.

¹⁶ Les métiers de l'agriculture qui incluent de nombreux indépendants, à même de travailler au-delà des heures légales, ont été écartés de l'analyse.

5. Emploi et langues

« Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement au travail ? » 212 127 personnes ayant un emploi sur le territoire du Grand-Duché ont répondu à cette question en donnant une ou plusieurs réponses. Elles constituent la population étudiée dans cette section.

Le mot «habituellement» utilisé dans la question voulait inciter les répondants à ne pas indiquer les langues utilisées seulement occasionnellement. Cette question n'a pas pour but d'examiner la connaissance d'une langue ou le niveau de compétence : le fait de ne pas parler une langue « habituellement » ne signifie pas nécessairement ne pas la connaître ou l'utiliser occasionnellement au travail. Les répondants peuvent maîtriser d'autres langues qu'ils ne parlent qu'occasionnellement ou dans d'autres situations¹⁷.

Le français se trouve, avec 69.2%, en tête des langues parlées au travail, suivi du luxembourgeois (54.4%) et de l'anglais (40.0%) (voir tableau 10). Loin derrière suivent l'allemand et le portugais, utilisés respectivement par 29.5% et 14.8% des répondants ayant un emploi. Ce tableau ne reflète que l'utilisation des langues à l'oral. On peut supposer que l'allemand ou l'anglais sont plus présents à l'écrit. L'utilisation de l'anglais a augmenté de 11.5 points de pourcentage entre les deux recensements, tandis que celle du luxembourgeois et de l'allemand ont baissé respectivement de 5.1 et 4.7 points de pourcentage. Le nombre moyen de langues indiqué par les répondants n'a pas bougé.

Tableau 9 : Langues parlées au travail (plusieurs réponses possibles)

	2011	2021
Français	68.2%	69.2%
Luxembourgeois	60.5%	54.4%
Allemand	34.2%	29.5%
Anglais	28.5%	40.0%
Portugais	14.6%	14.8%
Italien	4.8%	4.1%
Autres langues	7.3%	6.9%
Total	226 916	212 127
moyenne du nombre de langues indiqué	2.18	2.19

Source : STATEC, RP2021 et RP2011.

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur les langues au travail et travaillant sur le territoire du Grand-Duché.

¹⁷ Sur le recensement de 2011: Fernand Fehlen et Andreas Heinz: Regards sur les langues parlées au travail, avril 2016, STATEC, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/regards/2016/regards-11-16.pdf>
Fernand Fehlen und Andreas Heinz: Die Luxemburger Mehrsprachigkeit. Ergebnisse einer Volkszählung, transcript, 2016.

5.1 Selon l'origine et la nationalité

Tableau 10 : Langues parlées au travail selon le pays de naissance (plusieurs réponses possibles, % en lignes)

Pays de naissance	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Italien	Anglais	Autres	Nbr langues*
Luxembourg	94.1%	64.3%	44.4%	7.7%	2.8%	30.7%	2.2%	2.5
France	15.6%	90.5%	11.9%	3.9%	3.2%	56.9%	2.7%	1.8
Allemagne	51.0%	56.2%	71.5%	3.0%	2.6%	57.7%	4.7%	2.5
Royaume-Uni	10.5%	37.9%	9.1%	0.7%	2.3%	94.3%	3.5%	1.6
Portugal	24.5%	85.6%	12.8%	62.6%	1.9%	16.0%	1.9%	2.1
Italie	12.0%	69.9%	9.0%	4.1%	48.9%	65.5%	5.2%	2.1
Autres pays de naissance	19.8%	64.7%	16.6%	7.8%	3.2%	57.5%	19.7%	1.9
Total	54.4%	69.2%	29.5%	14.8%	4.1%	40.0%	6.9%	2.2

Source : STATEC, RP2021

*moyenne du nombre de langues indiquées

Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants travaillant sur le territoire du Grand-Duché et ayant indiqué le pays de naissance et la langue parlée au travail.

Le croisement des langues parlées avec le pays de naissance montre que le français est la vraie langue véhiculaire du monde du travail luxembourgeois. Les personnes nées au Luxembourg parlent habituellement le luxembourgeois au travail à une écrasante majorité (94.1%) tandis que les personnes immigrées, indépendamment de leur origine, parlent plus souvent le français que le luxembourgeois (voir tableau 10). La langue française obtient le taux le plus élevé parmi les personnes nées en France. Le français, le luxembourgeois et

l'anglais sont utilisés à divers degrés par les différentes communautés. Le portugais et l'italien, cependant, sont utilisés presque exclusivement par les immigrés nés au Portugal ou en Italie. Les personnes nées en France ou au Royaume-Uni supposées respectivement francophones et anglophones indiquent en moyenne le plus faible nombre de langues habituellement utilisées. Ceci peut être considéré comme indice de la véhicularité de leur langue sur le marché du travail.

Tableau 11 : Langues parlées au travail selon la nationalité (plusieurs réponses possibles, % en lignes)

Nationalité	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Italien	Anglais	Autre
Luxembourgeoise	88.4%	66.1%	42.8%	7.9%	2.7%	32.9%	3.9%
Française	10.3%	90.8%	9.9%	1.8%	3.2%	60.2%	3.6%
Allemande	38.2%	49.9%	76.7%	1.6%	2.0%	63.2%	5.6%
Royaume-Uni	3.6%	27.9%	4.8%	0.4%	1.8%	96.5%	3.3%
Portugaise	18.8%	86.2%	10.2%	63.0%	1.8%	15.1%	2.4%
Italienne	14.4%	70.5%	10.2%	5.3%	45.4%	61.4%	6.0%
Autres nationalités	9.8%	58.4%	12.8%	4.2%	3.0%	66.1%	22.3%
Total	54.4%	69.2%	29.5%	14.8%	4.1%	40.0%	6.9%

Source : STATEC, RP2021

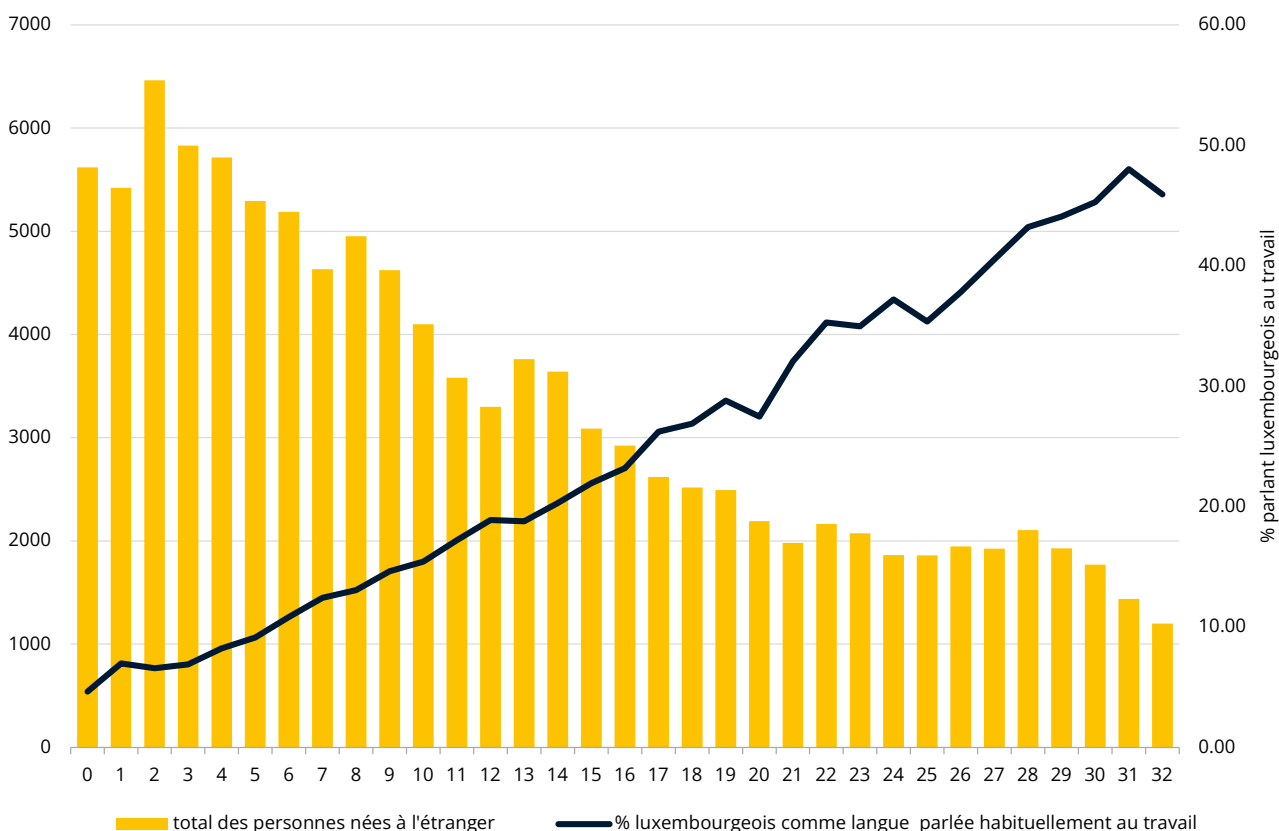
Note : Les effectifs ne prennent en compte que les répondants travaillant sur le territoire du Grand-Duché et ayant indiqué le pays de naissance et la langue parlée au travail.

Comme en règle générale les immigrés ont la nationalité de leur pays de naissance, il existe une grande congruence entre les tableaux 10 et 11. Cependant, un nombre élevé d'immigrés a pris la nationalité luxembourgeoise récemment, sans pour autant changer nécessairement d'environnement de travail. Par conséquent, le nombre de personnes n'utilisant pas

habituellement le luxembourgeois au travail est plus élevé parmi les citoyens luxembourgeois (11.6%) que parmi les natifs du Luxembourg (5.9%).

Le graphique 3 qui examine la population d'immigrés dont l'année d'immigration est connue, montre toutefois que l'intégration linguistique se fait au fil du temps.

Graphique 3 : Pourcentage des immigrés indiquant le luxembourgeois comme une langue habituellement parlée au travail selon la durée de séjour au Luxembourg (échelle de gauche : Nombre d'immigrés)



Source : STATEC, RP2021

Note : le tableau porte sur 165 380 personnes ayant indiqué l'année d'immigration et la langue parlée au travail. L'échelle horizontale indique la durée de séjour au Luxembourg (en années) pour les personnes qui ont un emploi lors du recensement.

5.2 Selon les secteurs d'activité et les professions

Tableau 12 : Langues parlées au travail selon les secteurs d'activité économique (NACE) (Plusieurs réponses possibles, % en lignes)

	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Italien	Anglais	Autre
Agriculture	84.3%	28.4%	24.4%	5.1%	0.3%	7.5%	3.9%
Industrie manufacturière	53.6%	75.3%	35.5%	19.6%	2.8%	32.3%	4.5%
Construction	28.6%	78.7%	20.7%	54.2%	2.4%	10.1%	5.8%
Commerce, transport, restauration	52.2%	77.1%	31.1%	20.8%	6.0%	30.7%	8.8%
Information et communication	40.5%	66.9%	25.5%	5.8%	3.2%	70.3%	6.7%
Finances et assurance	31.9%	65.8%	23.3%	4.8%	6.6%	73.9%	8.5%
Act. immobilières	54.8%	82.9%	31.9%	14.5%	5.1%	40.6%	6.3%
Act. scientifique et techn, serv. admin et de soutien	29.0%	71.2%	23.9%	14.0%	4.8%	58.1%	6.3%
Administration publique	86.7%	63.5%	36.8%	9.1%	2.1%	27.0%	3.0%
Autres services	24.7%	71.9%	20.8%	10.2%	7.4%	59.2%	19.2%

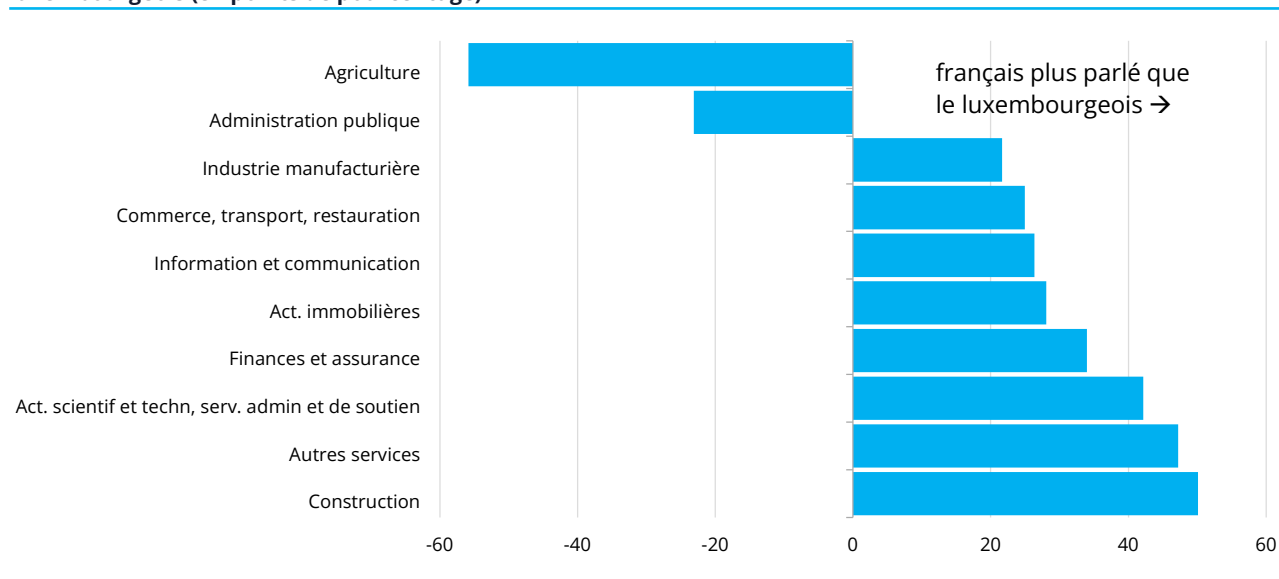
Source : STATEC, RP2021

Note : le tableau porte sur 209 068 personnes ayant indiqué le secteur NACE et la langue parlée au travail.

L'administration publique et l'agriculture sont les deux seuls secteurs où le luxembourgeois est plus souvent indiqué que le français comme langue parlée au travail (respectivement 86.7% vs. 63.5% et 84.3% vs. 28.4%). Le graphique 4 compare l'utilisation du français et du luxembourgeois dans les différents secteurs de l'économie. En bas du graphique se trouvent les secteurs

où l'écart entre le nombre de personnes parlant le français et celles parlant le luxembourgeois au travail est le plus prononcé. Dans le secteur de la construction 78.7% disent parler français et 20.7% luxembourgeois. Ce secteur est par ailleurs le bastion du portugais utilisé par 54.2%.

Graphique 4 : Langues parlées au travail selon les secteurs NACE : différence entre l'utilisation du français et du luxembourgeois (en points de pourcentage)



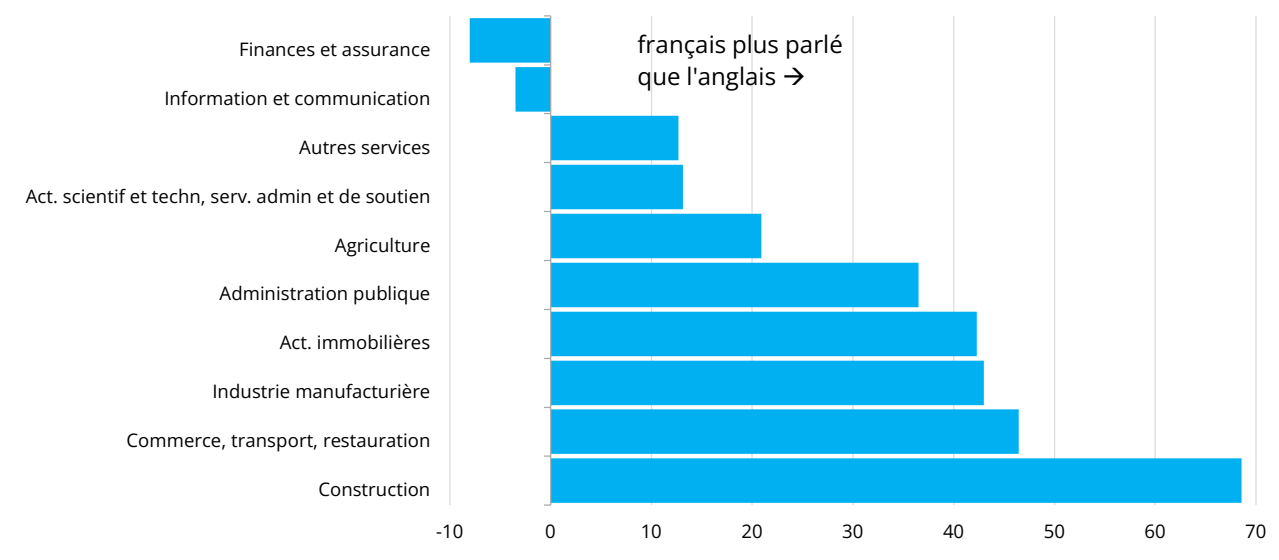
Source : STATEC, RP2021

Note : le graphique porte sur 209 068 personnes ayant indiqué le secteur NACE et la langue parlée au travail.

Le graphique 5 compare l'utilisation du français et de l'anglais dans les différents secteurs de l'économie. La finance et l'assurance ainsi que l'information et la communication sont les deux secteurs où l'anglais est plus souvent utilisé que le français (respectivement 73.9% vs. 65.8% et 70.3% vs. 66.9%). Dans tous les autres

secteurs c'est le français qui domine. Dans la construction son avance est de 68.6 points de pourcentage ; il est de 46.4 points dans le secteur regroupant les activités « commerce, transport et entreposage, hébergement et restauration ».

Graphique 5 : Langues parlées au travail selon les secteurs NACE : différence entre l'utilisation du français et de l'anglais (en points de pourcentage)



Source : STATEC, RP2021

Note : le graphique porte sur 209 068 personnes ayant indiqué le secteur NACE et la langue parlée au travail

Tableau 13 : Langues parlées au travail selon les professions (CITP) (plusieurs réponses possibles, % en lignes)

	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Italien	Anglais	Autres	Niveau de compétences
1) directeurs, cadr. dir., gérants	33.4%	68.2%	25.3%	6.9%	7.0%	64.3%	9.3%	
2) professions intellect. et scient.	49.7%	65.2%	30.9%	4.7%	4.5%	59.5%	8.5%	3 resp. 4
3) professions intermédiaires	73.5%	71.2%	38.2%	13.0%	4.1%	39.3%	5.5%	
4) employés administratifs	69.0%	70.2%	36.2%	11.4%	4.6%	42.8%	6.3%	
5) serv. aux part., comm., vente	67.5%	73.0%	32.6%	18.3%	5.1%	25.3%	7.8%	
6) agriculteurs et ouv. qual. de l'agr.	77.7%	42.9%	21.8%	8.6%	0.6%	8.9%	4.1%	2
7) métiers qualifiés de l'ind. et l'artisanat	44.7%	71.4%	24.0%	40.4%	2.1%	11.9%	4.6%	
8) ouvriers qualifiés	51.1%	75.8%	26.0%	29.0%	2.3%	14.2%	5.0%	
9) professions élémentaires	33.3%	76.7%	12.8%	32.3%	2.7%	9.8%	4.6%	1
0) professions militaires	92.8%	41.3%	26.7%	5.8%	0.5%	25.0%	2.3%	1 + 4
Total	54.4%	69.2%	29.5%	14.8%	4.1%	40.0%	6.9%	

Source : STATEC, RP2021[4]

Note : 212 127 personnes ayant indiqué leur métier et la langue parlée au travail

Le français connaît une forte présence dans pratiquement tous les métiers. Il est particulièrement présent dans les professions élémentaires (76.7%), - les ouvriers et employés non qualifiés - ; parmi les ouvriers qualifiés (75.8%), parmi le personnel des services aux particuliers, du commerce et de la vente (73%) et parmi les professions intermédiaires¹⁸ (71.2%). Ces métiers appartiennent à trois niveaux de compétence différents et illustrent la présence du français dans tout le spectre de la hiérarchie professionnelle. Le luxembourgeois est la langue la plus utilisée dans l'armée (92.8%) et dans l'agriculture (77.7%) ; il est le moins utilisé par les directeurs et cadres dirigeants (33.4%) et les travailleurs non qualifiés (33.3%).

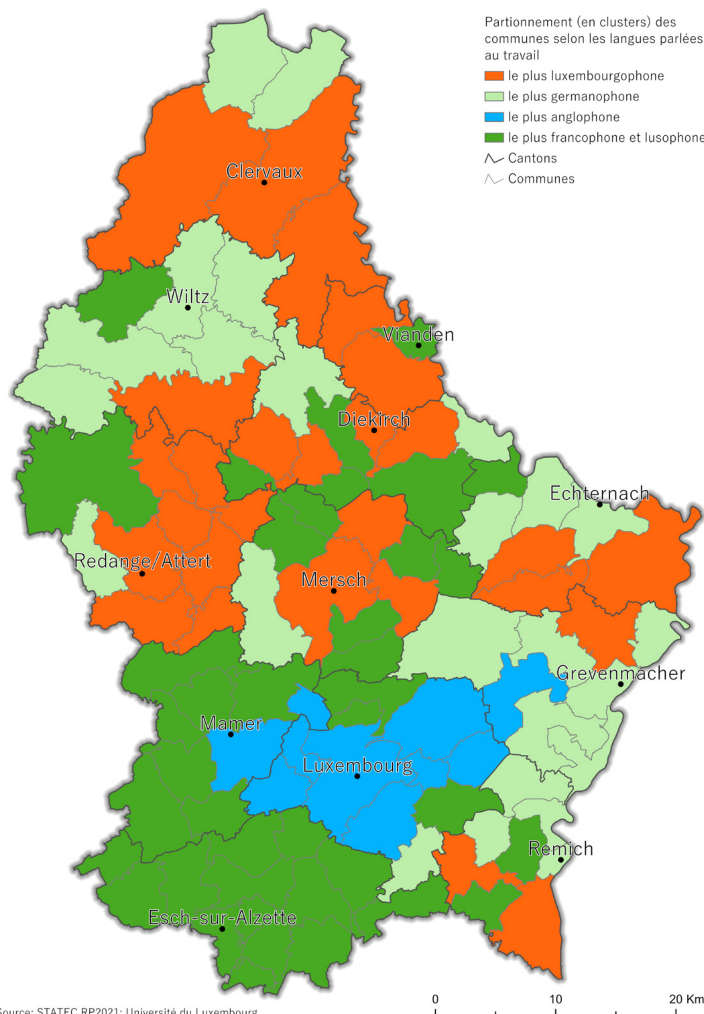
L'anglais est surtout utilisé par les cadres dirigeants (64.3%), les professions intellectuelles et scientifiques (59.5%), donc à un haut niveau de compétence. Contrairement au portugais qui est particulièrement présent dans les métiers correspondant au niveau de compétence 1 et 2 : les métiers qualifiés de l'industrie et

l'artisanat (40.4%), les professions élémentaires (32.3%) et les ouvriers et ouvrières qualifiés (29%).

5.3 Selon les communes

Comme il a été indiqué précédemment, l'implantation des différentes branches économiques n'est pas homogène sur le territoire national. On peut de ce fait constater une forte variation géographique dans l'utilisation des langues au travail. Elle a été présentée dans la publication relative à la diversité linguistique¹⁹ où se trouvent les cartes pour les différentes langues parlées. Nous allons exposer une vue globale à l'aide d'une analyse par partitionnement de données (cluster analysis) permettant de regrouper en sous-ensembles, appelés partitions ou clusters (voir carte 5), les communes où l'utilisation des langues au travail est proche.

Carte 5 : Partitionnement des communes selon les langues parlées au travail



Source: STATEC RP2021; Université du Luxembourg

Source : STATEC RP2021, Université du Luxembourg.

18 Selon la CITP: « Les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement des connaissances techniques et une expérience d'une ou de plusieurs disciplines des sciences physiques et des sciences de la vie, ou des sciences sociales et des humanités. »

19 Voir "Une diversité linguistique en forte hausse", RP2021, Premiers Résultats, n°8, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/rp-2021/rp08-diversit-linguistique/rp08-03-02-fr.pdf>.

Une première partition en deux grands groupes scinde le pays : au nord et à la frontière avec l'Allemagne, le luxembourgeois et l'allemand dominant, tandis que le français et l'anglais ont une présence accrue autour de la capitale et dans le sud. En affinant l'analyse, ces deux clusters sont scindés chacun en deux ce qui donne 4 clusters (carte 5).

Le cluster 1 (en orange) est le sous-ensemble de communes le plus rural et le plus luxembourgeois. S'y trouvent aussi les trois communes qui utilisent le plus le luxembourgeois au travail : Diekirch (83 %), Vichten (87%) et Putscheid (95%). À quelques exceptions près (p. ex. Schengen) ces communes se trouvent au nord du pays. Sauf l'allemand, légèrement surreprésenté, toutes les autres langues, surtout l'anglais, y sont particulièrement sous-représentées .

Le cluster 2 (en vert clair) se différencie du premier cluster par une présence de l'allemand plus forte et une présence du luxembourgeois plus faible. Toutes les autres langues étant sous-représentées comme dans le premier cluster. Géographiquement, ces communes du cluster 2 sont réparties sur tout le pays avec cependant une surreprésentation vers la frontière

allemande surtout sur les bords de la Moselle et vers la Belgique germanophone. L'importance de l'allemand y est maximale : Grevenmacher (45%), Merttert (55%) et Biver (56%).

Les clusters 3 et 4 se distinguent des deux premiers par la plus faible utilisation de l'allemand et du luxembourgeois. Le cluster 3 (en bleu) comprend principalement la capitale et les communes avoisinantes. L'anglais en particulier, mais aussi l'italien, y sont surreprésentés. C'est le cluster où le luxembourgeois est le moins utilisé habituellement au travail. S'y trouve par exemple la commune de Niederanven qui détient le record pour l'utilisation de l'anglais au travail (63%) et le record négatif pour le luxembourgeois (31%).

Le cluster 4 (en vert foncé) regroupe les communes surtout au sud du pays et des parties de la grande couronne de la capitale. S'y ajoutent les fiefs du portugais. C'est la partition où l'emploi habituel du portugais au travail est le plus élevé, p. ex. : Schieren (32%), Vallée de l'Ernz (40%) et Heffingen (43%). Le luxembourgeois et le français y sont faiblement surreprésentés, et l'anglais sous-représenté.

Tableau 14 : Langues parlées au travail selon les différents clusters (moyenne des profils)

Cluster	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Italien	Anglais	Autres
1	78.5%	55.1%	32.5%	13.1%	1.6%	16.8%	3.8%
2	69.0%	61.8%	39.1%	12.9%	1.2%	22.0%	7.2%
3	50.8%	68.5%	32.1%	13.9%	5.4%	49.6%	6.7%
4	59.3%	72.6%	29.5%	23.0%	2.8%	22.4%	4.9%

Source : STATEC, RP2021

Note : 212 127 personnes ayant indiqué leur lieu de travail au Luxembourg et la langue parlée au travail.

6. Les résidents au chômage

Parmi les répondants, 2% de l'ensemble des résidents (actifs et inactifs confondus) se déclarent au chômage, soit 12 032 personnes au moment du recensement (fin 2021). Ce pourcentage²⁰ est plus élevé parmi les 15 à 64 ans (3.1%) et a fortiori parmi les femmes de 25 à 49 ans (3.9%). Précisons encore que l'âge moyen des personnes au chômage est de 40 ans. Il est important de noter que ces chiffres ne sont pas à interpréter comme des taux de chômage (l'administration de l'emploi étant l'institution de référence dans cet exercice), mais simplement indicatifs de la proportion de chômeurs autodéclarés dans le recensement.

Les femmes sont majoritaires parmi les résidents qui se déclarent au chômage (52.9%), et si l'on calcule un taux de chômage, celui des femmes (4.6%) est supérieur à celui des hommes (3.6%).

3.1% des personnes nées à l'étranger se déclarent au chômage, contre 1.1% chez les natifs. Les résidents nés dans un pays d'Europe hors UE, dans les Caraïbes, Amérique du sud ou centrale, en Asie ou en Afrique sont ceux pour lesquels ces pourcentages sont les plus élevés (respectivement 6.1%, 5.8%, 5.9% et 5.1%). Il est intéressant de constater que ce sont ces mêmes résidents qui sont par ailleurs les plus fortement concernés par l'exercice d'un emploi (entre 54% et 69% d'entre eux), révélateur de leur structure par âge plus jeune et de leur immigration au Luxembourg pour des raisons de travail.

Le niveau d'éducation peut constituer un des éléments caractéristiques des inadéquations entre offre et demande de travail, et/ou entre formation et emploi. Près des deux-tiers des chômeurs (65.9%) ont un niveau d'éducation inférieur au niveau 3 (c'est-à-dire au second cycle secondaire, donc sans baccalauréat). Par ailleurs, 29.3% ont un niveau d'étude supérieur à la licence. Il convient de préciser que le chômage est très saisonnier, et que le recensement ayant eu lieu en fin d'année, il est possible que ces personnes soient de jeunes diplômés qui n'ont pas encore trouvé un emploi.

Selon le pays de naissance, des différences dans le niveau d'éducation des chômeurs sont à noter. Ainsi, parmi les chômeurs nés au Luxembourg, les faibles niveaux d'éducation sont très largement surreprésentés, puisque 83.6% ont un niveau d'éducation inférieur au second cycle secondaire. Bien que la demande pour des travailleurs moins qualifiés demeure importante

au Luxembourg, la tendance globale depuis plusieurs décennies est plutôt vers une intensification des emplois hautement qualifiés.

Pour les non-natifs, les niveaux d'éducation supérieurs à la licence sont surreprésentés parmi les chômeurs, surtout pour les personnes originaires d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Amérique du Nord où ces niveaux de diplômes supérieurs sont majoritaires (respectivement 49.9%, 56.2% et 72.6% ont une licence, un master, voire un doctorat). Ces observations pourraient s'expliquer par des difficultés de reconnaissance de diplômes pour les nouveaux arrivants, une période d'adaptation nécessaire, ou encore des barrières linguistiques. La possible nécessité d'une période d'adaptation est suggérée par le fait que 30.3% de ces chômeurs ont émigré au Luxembourg dans les trois années précédant le recensement.

Le niveau d'éducation des personnes au chômage varie également selon la période d'arrivée au Luxembourg. Les trois-quarts des chômeurs arrivés au Luxembourg avant le recensement de 2011 ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire second degré, alors que cela ne concerne que la moitié des immigrés arrivés depuis 2011. Ces derniers sont par contre 45.2% à disposer d'un niveau d'étude supérieur (licence et plus) et ce pourcentage ne fait que se renforcer dans le temps (plus l'arrivée est récente plus il est élevé, jusqu'à 49.6% pour les personnes arrivées en 2020, et 63.4% pour celles arrivées en 2021). Cette tendance à la hausse des niveaux de diplômes des immigrés au chômage suit celle des immigrés en emploi.

Conclusion

Lors du recensement de 2021, le Luxembourg compte presque 280 000 résidents en emploi, dont près de la moitié a moins de 40 ans et pratiquement 40% sont diplômés de l'enseignement supérieur. Par rapport à l'UE, l'emploi des résidents est plus concentré en professions intellectuelles et scientifiques (un emploi sur trois) et en professions élémentaires (11.3%). Deux tiers des emplois des résidents sont soit dans l'administration publique (31.1%), soit dans les services professionnels (activités spécialisées, activités financières, information et communication, et autres services ; 36.3%).

Sur le plan géographique, près des trois quarts des emplois des résidents au Luxembourg sont concentrés dans trois pôles principaux, dont l'Agglomération-centre qui, à elle seule, contient plus de la moitié

²⁰ Ces pourcentages sont ceux de la population qui se déclare au chômage parmi l'ensemble des répondants. Il ne s'agit pas de taux de chômage. Le taux de chômage est en effet une autre mesure qui divise la population au chômage par l'ensemble de la population des actifs (personnes en emploi + chômeurs).

de l'emploi total. Plus de la moitié de ses emplois sont des professions intellectuelles ou de direction. L'Agglomération-sud (15% de l'emploi) et la Nordstad (5.5%), ainsi que les autres communes hors pôles, présentent des proportions de professions intermédiaires, manuelles et techniques comparables à l'UE. En termes sectoriels, l'Agglomération-centre est dominée par les services professionnels (51%), tandis que l'administration publique est prédominante dans la Nordstad (51.3%) et l'Agglomération-sud (45.3%).

Sur dix résidents en emploi en 2021, quatre sont nés au Luxembourg et six sont nés à l'étranger. Plus de la moitié des natifs ont au mieux une éducation secondaire, et un natif sur deux exerce dans l'administration publique. De plus, sur l'ensemble de l'emploi des résidents, les natifs occupent la majorité des professions intermédiaires et administratives. Les travailleurs nés à l'étranger ont des profils plus polarisés que les natifs. Un premier groupe concerne les emplois moins qualifiés, dont une part très importante provient du Portugal. Parmi les travailleurs résidents occupés dans le secteur de la construction et qui ont au plus un diplôme du secondaire, les personnes nées à l'étranger occupent plus de 80% de l'emploi. En dehors des secteurs de l'administration publique et de l'agriculture (où les immigrés sont partout minoritaires), ces travailleurs moins qualifiés occupent plus des deux tiers des métiers liés à la vente, l'industrie, l'artisanat, l'assemblage et la conduite de machines, et près de 90% des professions élémentaires.

Le second groupe de travailleurs nés à l'étranger concerne les emplois les plus qualifiés. Ce second groupe est le plus important, puisque deux tiers des travailleurs nés à l'étranger possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Sur dix travailleurs disposant d'un diplôme universitaire, sept sont nés à l'étranger. Cette proportion varie cependant selon les secteurs, étant seulement de trois sur dix dans l'administration publique, alors qu'elle approche les neuf sur dix dans les secteurs de la finance, les activités spécialisées et les autres services.

Sur le plan des langues parlées au travail, le français domine (69.2%), suivi du luxembourgeois (54.4%) et de l'anglais (40.0%). L'utilisation de l'anglais a augmenté de 11.5 points de pourcentage entre les deux recensements, tandis que celle du luxembourgeois et de l'allemand ont baissé respectivement de 5.1 et 4.7 points de pourcentage. Le luxembourgeois prédomine dans les secteurs de l'administration publique et de l'agriculture, tandis que le français prévaut dans les autres, particulièrement dans les secteurs du commerce et restauration, de la construction et des activités immobilières. L'anglais est plus courant parmi les cadres et professions scientifiques, et le portugais chez les ouvriers qualifiés. L'analyse géographique montre une division linguistique, avec le luxembourgeois et l'allemand dominants au nord et à l'est, tandis que le français et l'anglais prédominent autour de la capitale et au sud.

L'examen par genre met en exergue que les hommes et femmes n'exercent souvent pas dans les mêmes secteurs ni les mêmes professions, leur pratique du temps partiel varie également. Ce sont dans les métiers à prédominance masculine (cols bleus, agriculteurs, militaires, directeurs et cadres dirigeant) que la part du temps partiel féminin est la plus réduite. La répartition des niveaux d'éducation est assez similaire entre hommes et femmes, à ceci près que des différences apparaissent dans les niveaux d'éducation les plus élevés.

STATEC

Pour en savoir plus

Bureau de presse

Tél 247-88 455

press@statec.etat.lu

STATISTIQUES.LU

AUTEURS

Cette publication a été réalisée par :

Bertrand Verheyden, Vincent Dautel (LISER), Isabelle Pigeron-Piroth, Kerry Schiel, Yann Ferro, Fernand Fehlen (Université du Luxembourg).

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

POUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique

RP 1^{er} résultats 2021 N°12 « Les résidents actifs, un emploi dynamique et segmenté » [En ligne], 2024, mis en ligne le 16/05/2024, consulté le xx/xx/xx.

URL : <https://statistiques.public.lu/fr/recensement.html>

